

- ♥ 35 ans d'expérience dans l'assurance voyage
- ♥ + de 100 000 voyageurs assurés chaque année
- ♥ 3 bureaux : Paris / Madrid / Miami
- ♥ Plateau d'assistance disponible 24/24 et 7j/7
- ♥ Application mobile dédiée aux assurés AVI
- ♥ Gestion des remboursements rapide
- ♥ Système de souscription en ligne sécurisé
- ♥ Déclaration et suivi des remboursements en ligne

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

Nom de l'agence Au Pair : .....  
Souscription immédiate et en ligne depuis le site internet de votre agence Au Pair.

**PERSONNE A ASSURER**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Pays de résidence : .....  
Téléphone : .....  
Téléphone mobile : .....  
Email : .....

**FAMILLE D'ACCUEIL**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Pays : .....  
Téléphone : .....  
Téléphone mobile : .....  
Email : .....

**ASSURANCE AU PAIR**

Date du début de l'assurance : .....  
Date de fin de l'assurance : .....  
Durée de séjour : ..... mois  
Prime totale à régler : ..... €

Joindre le règlement à l'ordre d'AVI International

Qui est le souscripteur :  L'Au pair  La famille d'accueil

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté l'ensemble des dispositions contenues dans les conditions générales avec lesquelles ce document forme un tout indivisible.

Je dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations me concernant figurant dans les fichiers d'AVI International dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en contactant AVI international par courrier ou mail. Je reconnais que ces informations sont destinées à l'assureur, à AVI et à leurs partenaires pour les besoins de la gestion du contrat.

A l'issue de votre souscription vous recevrez vos documents d'assurance par courrier.

Fait à ..... le : .....  
Signature :



# ASSURANCE INTERNATIONALE AU PAIR

Une assurance santé sans franchise dédiée aux Au Pair.



**L'Assurance d'un séjour réussi !**

**FRAIS MÉDICAUX**  
**100 %** des frais réels

**SANS €**  
**FRANCHISE**

Assurance toute   
**NATIONALITÉ**

Garanties spécifiques | **JUSQU'À 12MOIS**  
**AU PAIR / FAMILLE D'ACCUEIL** | renouvelable

**Conditions de souscription :**

Avoir moins de 30 ans

S'assurer pour un pays autre que celui de résidence habituelle

Durée en mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Européen en Europe</b>	24€	46€	67€	90€	118€	141€	156€	178€	201€	225€	247€	268€
<b>Monde*</b>	52€	100€	140€	190€	225€	265€	310€	350€	390€	425€	460€	500€

\* En provenance du reste du monde et à destination de l'Europe ou de l'Europe à destination du monde

**FRAIS MÉDICAUX/ ASSISTANCE/ RAPATRIEMENT**

Frais médicaux / Hospitalisation	1 000 000 €
Pour des Séjours temporaires de moins de 30 jours consécutifs dans le Pays d'Origine	max 25 000 €
Soins dentaires d'urgence	500 € max / an
Transport de l'Assuré au centre médical le plus proche	Frais réels
Rapatriement de l'Assuré à son domicile dans le Pays d'origine	Frais réels
Visite d'un parent en cas d'Hospitalisation	Billet A/R : 1 / 2 personnes (si hospitalisation >7 j.)
Retour anticipé de l'Assuré	Billet retour
Frais de recherche	2 000 €
Rapatriement du corps en cas de décès à l'Etranger	Frais réels
Vol ou perte des moyens de paiement, des papiers d'identité ou billets d'avion	Avance de fonds 1 000 € max
Frais de réfection en cas de perte de clés	Max 40 €/trousseau/an

**ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

Dont durant l'activité Au Pair	Jusqu'à 4 500 000 €
--------------------------------	---------------------

**ASSURANCE BAGAGES**

Vol, perte, destruction	2 500 € maximum
Retard de Bagages	175€ par personne

**ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT**

Décès	10 000 €
Invalidité	75 000 €
Préjudice esthétique	11 900 €

**SI LE SOUSCRIPTEUR EST L'AU PAIR**

Remboursement frais d'hôtel en cas de transfert de l'Assuré Au Pair dans une autre Famille d'Accueil **50 €/nuit ( max. 6 nuits soit 300 €)**. Remboursement des frais de scolarité en cas de retour prématuré de l'Assuré Au pair (rapatriement médical, retour anticipé garanti, au prorata temporis maximum 400 €)

**SI LE SOUSCRIPTEUR EST LA FAMILLE D'ACCUEIL**

Remboursement des frais d'inscription à la Famille d'Accueil en cas d'annulation ou interruption de l'Assuré Au Pair suite à Maladie/Accident/Rapatriement médical et impossibilité de remplacement **Maximum 350 €**

Versement d'une indemnité à la Famille d'Accueil suite à :

-Hospitalisation > 3 jours de l'Assuré

-Rapatriement médical, retour anticipé ou changement de l'Au Pair et dans l'attente d'un nouvel Assuré Au Pair (non acquis si la Famille d'Accueil ne souhaite pas de remplacement)

**25 €/jour -Maximum 400 €**

Ceci n'est qu'un résumé du Tableau des Garanties. L'intégralité des Conditions générales d'assurance est disponible sur le site de votre agence Au Pair.